

Consensus sur l'importance d'appuyer la relève forestière

Alexandre D'ASTOUS • alexandre.dastous@hebdoisquebecor.com

Le principal constat se dégageant de la table ronde sur l'avenir des jeunes en forêt présentée le 12 février à Saint-Marcellin est qu'il y a un avenir pour les jeunes dans le domaine forestier, mais qu'il faut leur permettre de pouvoir acheter des lots, afin qu'ils n'aient pas à vendre de leurs forêts.

«Combien de temps dure une forêt qui est minutieusement aménagée? Un lot boisé, c'est

un bien qui dure toujours, alors pourquoi ne pas permettre de le financer sur une plus longue période? Il y a des formules à développer pour qu'elles soient bonnes pour tout le monde. Si les lots avaient été aussi chers qu'aujourd'hui, c'est sûr que mon entreprise n'existerait pas aujourd'hui», déclare un des trois conférenciers, Jeannot Beaulieu, de Biencourt.

Forêt de proximité

Parmi les solutions amenées pour permettre aux jeunes de prendre leur place, il y a l'exploitation de la forêt de proximité qui devrait revenir aux gens des communautés forestières. «Nous devrions, comme société, partager la ressource avec les gens du milieu; prendre exemple sur l'acériculture où des entreprises se sont installées dans la forêt de proximité. Ça prend une volonté politique», lance le producteur Jean-Paul Robichaud aux députés Irvin Pelletier et Claude Guimond, présents à la rencontre. «C'est le fun de voir des jeunes s'intéresser à la forêt. Pourquoi ne pas les aider à partir. Il faut développer nos richesses naturelles chez-nous, les gérer nous-mêmes», précise le président de la SADC de la Neigette, Florian Lavoie.

«Nous sommes attentifs à vos besoins. La preuve, c'est que nous sommes ici après-midi.

Il est important de revenir à la base comme nous faisons aujourd'hui. Le Bloc Québécois a fait passer une motion pour permettre l'étalement du revenu des producteurs forestiers», commente le député, Claude Guimond. Par ailleurs, le directeur du CLD Rimouski-Neigette, Serge Ouellet, se dit très impressionné par le programme de parrainage mis en place par le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent.

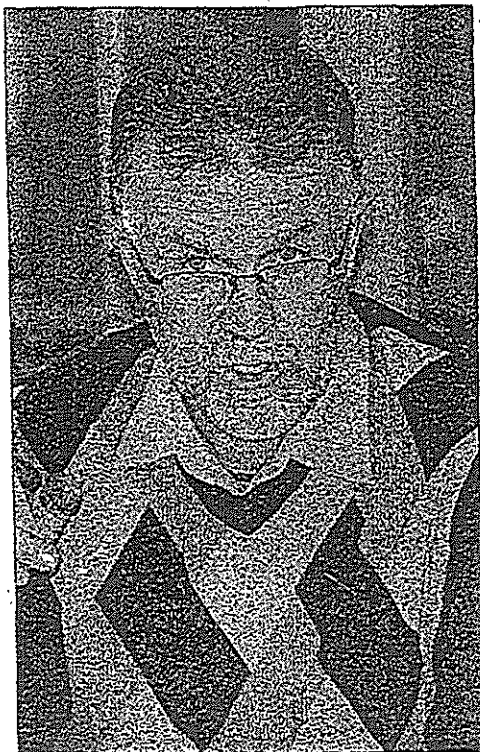


Photo LE JOURNAL Alexandre D'Astous

Le producteur forestier, Jeannot Beaulieu.